

COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10 + 2 procurations
Date de la convocation : 16/01/2026

Séance du 22 JANVIER 2026

L'an deux mille-vingt-six et le douze du mois de Janvier à 19 heures et 00 minutes, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Nathalie GUISLAIN, Vice-Présidente ;

- 10 Présents : N. GUISLAIN – C. LEFEBVRE - F. BOULANGER – S. VAN EECKE - C. KNOBLOCH – B. BULOT – A. DE BLEECKERE - C. DAVID – A. HOLLANDRE - V. DEVLEESSCHAUWER
2 Absents avec procuration : - P. CAREY à N. GUISLAIN – P. PACCOU à C. LEFEBVRE
3 Excusés : Y. HUTCHINSON – D. DUMONT - C. DELEPLACE

Secrétaire de séance : André DE BLEECKERE

2026 -01 : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 11 Décembre 2025

Aucune remarque ni observation n'est formulée, le procès-verbal de la séance de conseil d'administration du 11 Décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

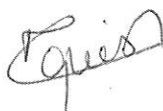
La délibération est adoptée à l'unanimité.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le
Affiché le
Transmis au contrôle de légalité le

Ainsi délibéré
Pour copie conforme,

La Vice-Présidente,
Nathalie GUISLAIN



Le Secrétaire de Séance
André DE BLEECKERE

